

Bordereau attestant l'exactitude des informations - LYON - 6901 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 11/06/2026 - B2026/031828 - 1998 B 00256 - 415 100 684 - 2 Z.S.

Désignation de l'entreprise : 2 Z S		1 2			
Adresse de l'entreprise : 16 rue Leon Bourgeois 69500 BRON		Durée de l'exercice précédent * 1 2			
Numéro SIRET * 4 1 5 1 0 0 6 8 4 0 0 0 4 2		Néant ☐ *			
		Exercice N clos le, 3 1 1 2 2 0 2 5			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ * IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB		AC		
	Frais de développement * CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires AF		AG		
	Fonds commercial (1) AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles AJ		AK		
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes AI		AM		
	Terrains AN		AO		
	Constructions AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles AT	40 235	AU	40 235	
	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes AV		AW		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES *	Participations CS		CT	
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille CU			CV		
Créances rattachées à des participations BB			BC		
Autres titres immobilisés BD			BE		
Prêts BF			BG		
Autres immobilisations financières * BH			BI		
TOTAL (II) BJ		40 235	BK	40 235	
ACTIF CIRCULANT STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL		BM		
	En cours de production de biens BN		BO		
	En cours de production de services BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis BR		BS		
	Marchandises BT	138 742	BU	138 742	
	Avances et acomptes versés sur commandes BV		BW		
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)* BX	26 740	BY	26 740
		Autres créances (3) BZ	93 822	CA	93 822
		Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC	
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD		CE	
Disponibilités CF		129 196	CG	129 196	
Charges constatées d'avance (3)* CH			CI		
TOTAL (III) CJ		388 499	CK	388 499	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt (IV) CW				
	Primes de remboursement des emprunts (V) CM				
	Écarts de conversion actif et différences d'évaluation * (VI) CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	428 734	1A	40 235	388 499
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	(3) Part à plus d'un an : CR		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		2 2 S		Néant ☐ *	
		Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 20 000...)	DA	20 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	2 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	69 269		
	Report à nouveau	DH	(2 346)		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	5 247		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	94 170	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV			
	Instrument financier à terme	DI			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	76 860		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	8 101		
	Dettes fiscales et sociales	DY	118 113		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	FA	91 255		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	294 329		
	Ecart de conversion passif et différences d'évaluation *	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	388 499		
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	294 329			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant ces rubriques sont données dans la notice n° 2032-SID

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : 2 Z S		Exercice N		Néant ☐ *				
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	3 333	FB	849 948	FC	853 282	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	4 100	FH	19 775	FI	23 875	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	7 433	FK	869 723	FL	877 157	
	Production stockée *				FM			
	Production immobilisée *				FN			
	Subventions d'exploitation				FO			
	Reprises sur amortissements et provisions (9)				FP			
	Produits de cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				FI			
	Autres produits (1) (11)				FQ			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	877 157
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	848 437	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(102 308)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	53 715	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	2 854	
	Salaires et traitements *					FY	52 345	
	Cotisations sociales (10)					FZ	16 865	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION { - dotations aux amortissements * (14) - dotations aux dépréciations	Sur immobilisations					GA	
		Sur actif circulant : dotations aux dépréciations *					GB	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GC	
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées					GD		
	Autres charges (12)					GE		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	871 909
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	5 247
opérations en courant	Bénéfice attribué ou perte transférée *			(III)		GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *			(IV)		GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur dépréciations					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					GO		
	Produits de cessions d'immobilisations financières					G2		
Total des produits financiers (V)						GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées					G3		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	5 247	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant ces rubriques sont données dans la notice n° 2032-SD

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		2 Z S		Néant ☐ *													
Exercice N																	
Produits exceptionnels (7)		(VII)	HD														
Charges exceptionnelles (6bis - 6ter - 7)		(VIII)	HH														
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI														
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HJ														
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK														
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	877 157													
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	871 909													
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			HN	5 247													
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO													
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY													
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG													
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP													
			- Crédit-bail immobilier	HQ													
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH													
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ													
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK													
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX													
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC													
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD													
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5 		A2													
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3													
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4													
(13)	Dont primes et cotisations sociales professionnelles:		A8														
	Dont cotisations facultatives Madelin A10	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A11															
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)		HS														
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe):		<table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <th colspan="2">Exercice N</th> </tr> <tr> <th>Charges exceptionnelles</th> <th>Produits exceptionnels</th> </tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> </table>				Exercice N		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels								
Exercice N																	
Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels																
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs:		<table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <th colspan="2">Exercice N</th> </tr> <tr> <th>Charges antérieures</th> <th>Produits antérieurs</th> </tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> </table>				Exercice N		Charges antérieures	Produits antérieurs								
Exercice N																	
Charges antérieures	Produits antérieurs																

2 Z S

16 rue Leon Bourgeois

69500 BRON

ANNEXES

Aux comptes annuels présentées en Euro

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Certifiés conforme

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

ANNEXE

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Aux comptes annuels présentée en Euro

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2025 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2024 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 388 499,29 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 5 247,48 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 07/05/2026 par le dirigeant.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Règlement ANC 2022-06 :

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement 2022-06 du 4 novembre 2022, et complété des mises à jour en vigueur actuellement, et les articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables, à l'exception des incidences de la première application de l'ANC 2022-06
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Stocks de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 40 235 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	40 235			40 235
Immobilisations financières				
TOTAL	40 235			40 235

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 40 235 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	40 235			40 235
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	40 235			40 235

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Matériel de transport	34 235	0	34 235	5 ans
Matériel bureau et info.	6 000	0	6 000	3 à 5 ans
TOTAL	40 235	0	40 235	

3.2 - Etat des créances = 120 562 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	120 562	120 562	
TOTAL	120 562	120 562	

ANNEXE

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Aux comptes annuels présentée en Euro

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 20 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	500	40,00	20 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	500	40,00	20 000

4.2 - Etat des dettes = 217 469 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	91 255	91 255		
Fournisseurs	8 101	8 101		
Dettes fiscales & sociales	118 113	118 113		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	217 469	217 469		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 108 870 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	
Dettes fiscales & sociales	108 870
Autres dettes	
TOTAL	108 870

ANNEXE

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Aux comptes annuels présentée en Euro

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 877 157 E**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	853 282	97,28 %
Produits des activités annexes	23 875	2,72 %
TOTAL	877 157	100,00 %

5.2 - Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Accroissements et allègements	Montant	Impôts
Accroissements		
Provisions réglementées		
Subventions à réintégrer au résultat		
Allègements		
Provis. non deduct. l'année de dotat.		
Total des déficits exploit. reportables	1 169	-175
Total des amortissements différés		
Total des moins-values à long terme		
TOTAL	1 169	-175

5.3 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

« SARL 2 z s »
Société à Responsabilité Limitée au capital de 20.000 Euros
Siège social : 16 rue Léon Bourgeois 69500 BRON
RCS LYON 415 100 684

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE DU 20 Mai 2026

L'an deux mil vingt-cinq le 20 mai, à 17 heures, les associés se sont réunis au siège social, en assemblée générale ordinaire sur convocation de la gérance.

Sont présents ou représentés :

Mademoiselle BENYAHIA Nouceïba,	
Propriétaire de 250 parts, ci	250 parts
Monsieur MEDDOUR Zoubir	
Propriétaire de 250 parts, ci	250 parts

Total des parts présentes ou représentées : 500 parts sur les 500 parts composant le capital social.

Monsieur MEDDOUR Zoubir préside la séance en sa qualité d'associé. Il est assisté de Monsieur BENYAHIA Zine qui participe à l'assemblée en sa qualité de gérant salarié en exercice.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée

- Le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé, -
- L'inventaire, le bilan, le compte de résultat, et l'annexe de l'exercice clos le 31/12/25,
- Le texte des résolutions proposées.

Il déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition des associés non gérants, plus de quinze jours avant la date de la présente réunion, et qu'ils ont eu la possibilité de poser, pendant ce même délai, toutes questions au gérant, ce dont l'assemblée lui donne acte.

Puis le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

ORDRE DU JOUR

- Examen des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025,
- Quitus à la gérance,
- Affectation des résultats,
- Conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président donne ensuite lecture du rapport de la gérance et ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du gérant sur l'activité de la société, et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2025, les approuve tels qu'ils lui ont été présentés.

En conséquence, elle donne au gérant quitus de sa gestion pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice composé d'un bénéfice de 5247 euros, de la manière suivante :

- Pour la totalité au compte report à nouveau débiteur.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte de l'absence d'opérations entre les associés et la société au cours de l'exercice écoulé, telles que résultant du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du code de commerce.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

OUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve la rémunération versée à son gérant, Monsieur BENYAHIA Zine au cours de l'exercice écoulé, qui s'est élevée à :

Rémunération brute annuelle de 31.345 €.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité, l'intéressé n'ayant pas pris part au vote.

CINOUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet de procéder aux formalités de publicité, et notamment au dépôt des documents annuels au greffe du tribunal de commerce.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

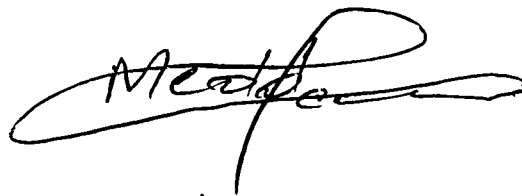
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 18h30mn.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le gérant et les associés.

Mme BENYAHIA Nouceïba



Mr MEDDOUR Zoubir



Mr BENYAHIA Zine

